

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 29 juillet dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs de sa compétence. **Zoom sur certains d'entre eux (liste non-exhaustive) soutenus par le Département :**

SOLIDARITÉS SOCIALES

ACTIONS SOCIALES DIVERSES : 216 596 € ATTRIBUÉS

Le Département apporte son soutien à de nombreuses associations et structures locales intervenant dans les domaines de la santé, de la protection de l'enfance, de l'aide aux personnes âgées, en situation de handicap et du retour à l'emploi.

59 dossiers ont bénéficié d'un avis favorable pour un total de 216 596 €, dont, à titre d'exemple :

- **5 000 € attribués à l'association Les Petits Loups** pour le fonctionnement du Lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) proposant des activités pédagogiques itinérantes dans le Val d'Adour.
- **10 300 € attribués à l'association Syst'aime** pour ses actions de soutien aux personnes souffrant de difficulté dans le milieu familial, sociale, scolaire et professionnel.
- **16 200 € attribués au Greta des Hautes-Pyrénées** pour la poursuite du développement de son relais d'aides à domicile.
- **34 016 € attribués à l'association Récup'Actions** pour la poursuite de ses chantiers d'insertion et son soutien aux personnes exclues du monde du travail.

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DYNAMISATION DES COMMUNES URBAINES

Le Département accompagne de manière volontariste les projets d'aménagements, d'équipements et de développement des collectivités. **33 dossiers de subventions ont ainsi été retenus pour un total de 2 547 324 €,** dont, à titre d'exemple :

- **170 000 € attribués à la commune de Sarriac-Magnoac** pour la réhabilitation de la Maison Cartier en espace multi-activités.
- **200 000 € attribués à la Communauté de communes du Plateau de Lannemezan** pour la construction d'un centre aquatique.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

- **150 000 € attribués à la ville de Tarbes** pour la reconstruction de la halle du Foirail.
- **65 000 € attribués à la commune de Juillan** pour la rénovation du terrain de football synthétique.

AGRICULTURE : AIDE AU GARDIENNAGE DES ESTIVES

- **26 544 € ont été attribués par le Département au bénéfice d'agriculteurs et de groupements d'éleveurs** afin de financer des postes de gardiens d'estives.
- **24 gestionnaires ont bénéficié du soutien du Département** suite à l'attribution de ces aides.

CULTURE ET SPORT

FONDS D'ANIMATION CANTONAL : 12 100 € ATTRIBUÉS

Suite à la dernière programmation du FAC (Fonds d'animation cantonal), **18 structures associatives bénéficient d'une aide du Département pour leur participation à l'animation culturelle et sportive locale**, dont, à titre d'exemple :

- **500 € attribués à l'association Klan Rock** pour l'organisation d'ateliers de découverte et de pratique de musiques actuelles à Capvern.
- **800 € attribués à l'association Agon Pyrénées** pour l'organisation de la course de vélo à pignon fixe en vallée d'Aure.
- **1 500 € attribués à l'association Les Boleros burgais** pour l'organisation du 25^{ème} anniversaire de la Banda à Burg.

AIDE AU SPORT INDIVIDUEL

- **15 900 € d'aides ont été attribuées au bénéfice de sportifs hauts-pyrénéens** évoluant à haut niveau
- **12 sportifs ont bénéficié d'une aide du Département** lors du dernier examen de dossiers.

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesse@ha-py.fr